

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MARS 2026
COMMUNE DE MESNIL-SAINT-PÈRE

La réunion a débuté le 6 mars 2026 à 19h00 sous la présidence du Maire, Monsieur HENRI Pascal.

Membres présents :

Monsieur BOUILLET Francis
Madame COLLOT Françoise
Madame CROIX Mylène
Monsieur HENRI Pascal
Monsieur LOYER Gilles
Monsieur NICOLLE François
Monsieur PRIEUR Brice
Madame VANDERHOEVEN Sylvie

Membres absents représentés :

Madame BERTOUT Emilie Pouvoir donné à M PRIEUR Brice
Monsieur GAURIER Jacques Pouvoir donné à M HENRI Pascal

Membres absents :

Monsieur BREVOT Gérard

Secrétaire de séance : Monsieur BOUILLET Francis

Le quorum (plus de la moitié des 11 membres) étant atteint, la séance est ouverte.

Ordre du jour :

06_2026 - Approbation du dernier PV
- Approbation du Compte Financier Unique 2025 et affectation du résultat
- Questions diverses

06_2026 - Approbation du dernier PV
--

Vu le projet de procès-verbal ;

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal qui s'est tenue le 30 janvier 2026 a été établi par le secrétaire de séance, Madame VANDERHOEVEN Sylvie, conformément aux dispositions réglementaires.

Il est soumis à l'approbation des membres du Conseil Municipal, lesquels ont la possibilité de le valider ou de demander sa modification.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

VALIDE le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 30 janvier 2026.

11 voix pour

- Approbation du Compte Financier Unique 2025 et affectation du résultat

Ces deux délibérations n'ont pas pu être examinées lors de la séance en raison de difficultés informatiques rencontrées sur la plateforme HELIOS de la DGFIP, qui n'ont pas permis l'édition du Compte Financier Unique (CFU).

En conséquence, ces points sont reportés à une prochaine séance du conseil municipal.

QUESTIONS DIVERSES

- Rengagement des sapeurs-pompiers volontaires

La commission communale des sapeurs-pompiers volontaires, réunie en février, a émis un avis favorable au rengagement de : Beulant Lucas, Bouillet Francis, Croix Jean-Michel, Henri Benjamin, Sbrovazzo Enzo, Vautrin Justine et Sousa Anthony.

La commission a également pris acte de la démission d'Arwen Billiard.

- Nettoyage de la mare aux habitants

Des habitants ont signalé que la mare située rue du Lavoir avait tendance à s'assécher. Le PNRFO a été contacté afin d'organiser une intervention pour son entretien, en partenariat avec des élèves du lycée de Sainte-Maure.

Lors de cette intervention, il n'a pas été procédé à un creusement de la mare. Les élèves ont principalement retiré une partie des roseaux et réalisé un nettoyage léger afin de rafraîchir la mare et favoriser le maintien de l'humidité.

Cette action a pour objectif de permettre le retour progressif de la flore et de la faune.

- Coeur de village - procédure pénale amiable

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a été convoqué au bureau de la médiation pénale le 19 février 2026 pour une médiation avec Madame Aumuller Anna-Barbara, concernant le conflit opposant la mairie à cette dernière au sujet de l'utilisation d'une terrasse installée sans autorisation.

Dans le cadre de cette procédure, la commune a engagé environ 2 100 € de frais d'avocat devant le tribunal administratif. Monsieur le Maire précise qu'il n'a pas souhaité demander de dommages et intérêts et a demandé 1 € symbolique.

Lors de la médiation, Madame Aumuller s'est engagée à retirer sa terrasse au plus tard le 1er décembre 2026 et a présenté ses excuses à la mairie.

- Nouveau locataire dans le logement communal

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'arrivée d'un nouveau locataire dans le logement communal.

Il a été convenu avec celui-ci qu'il pourra effectuer la rénovation du sol à ses frais. La commune participera à ces travaux à hauteur de 500 € maximum, somme qui sera déduite d'un prochain loyer.

- Appel à témoin pour les 60 ans du lac

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la fête des 60 ans du lac se tiendra le 23 mai 2026, en partenariat avec les trois communes du lac, le Département et l'EPTB. À cette occasion, de nombreuses animations seront organisées sur la plage de Mesnil-Saint-Père.

La chaîne Canal32 a contacté la mairie afin de réaliser un reportage et recherche des témoignages. Plusieurs noms ont été évoqués lors de la séance et seront transmis à la chaîne.

Monsieur le Maire profite de ce dernier conseil municipal du mandat pour remercier l'ensemble des élus pour leur engagement et le travail accompli au cours de ce mandat. À cette occasion, il lit un discours à l'attention des membres du conseil municipal.

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 20h30.

Monsieur BOUILLET Francis
Secrétaire de séance

Monsieur HENRI Pascal,
Maire